



IL VOUS EST DEMANDE DE VOTER

Dossier de l'OHI n° S3/4405

LETTRE CIRCULAIRE 40/2018
7 juillet 2018

DEMANDE D'APPROBATION DE L'EDITION 4.8.0 DE LA PUBLICATION DE L'OHI S-4
- SPECIFICATIONS DE L'OHI POUR LES CARTES MARINES

Références :

- A. LC de l'OHI 42/2017 du 23 juin - *Adoption de la révision 4.7.0 de la Publication de l'OHI S-4 – Spécifications de l'OHI pour les cartes marines* ;
- B. LC de l'OHI 35/2018 du 14 juin – *Résultat de la dixième réunion du Comité des services et des normes hydrographiques (HSSC)*.

Madame la Directrice, Monsieur le Directeur,

1. Après la publication de l'édition 4.7.0 de la publication de l'OHI S-4 - *Règlement pour les cartes internationales (INT) et spécifications pour les cartes marines, de l'OHI* (cf. référence A), le groupe de travail sur la cartographie marine (NCWG) a continué à tenir à jour cette publication, comme indiqué dans son programme de travail et conformément à la section B-160 du document.

2. Lors de sa 10^{ème} réunion en mai 2018, le Comité des services et des normes hydrographiques (HSSC) a avalisé les modifications de l'édition 4.7.0 de la S-4 proposées par le NCWG et a chargé le groupe de travail de finaliser le projet d'édition 4.8.0 résultant et de l'adresser au Secrétariat de l'OHI pour être diffusé aux Etats membres de l'OHI, aux fins d'examen et d'approbation (cf. référence B - action HSSC10/42).

3. Le projet d'édition 4.8.0 (en anglais uniquement) est à présent disponible sur le site web de l'OHI à l'adresse suivante : www.iho.int > Normes & Pubs > Projets de publications en attente de l'approbation des Etats membres. Le document est accompagné par une note explicative (en anglais uniquement) listant les modifications incluses dans la proposition de révision.

4. Il est demandé aux Etats membres de bien vouloir tenir compte de l'approbation du HSSC et d'envisager l'adoption de l'édition 4.8.0 de la S-4 en donnant leur réponse par le biais du bulletin de vote fourni à l'annexe A, dès que possible et **au plus tard le 7 septembre 2018**. Les versions correspondantes en français (tenue à jour par le Secrétariat) et en espagnol (tenue à jour par le Service hydrographique espagnol) sont en cours de préparation et seront publiées après l'adoption de l'édition 4.8.0 de la S-4 par les Etats membres.

Veillez agréer, Madame la Directrice, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma haute considération,

Pour le Secrétaire général,

Abri KAMPFER
Directeur

Annexe A : Bulletin de vote

**S-4 - SPECIFICATIONS DE L'OHI POUR LES CARTES MARINES
Approbation de la révision 4.8.0**

Bulletin de vote
(à renvoyer au Secrétariat de l'OHI avant le 7 septembre 2018)
Mél : cl-lc@iho.int - Télécopie : +377 93 10 81 40)

Note : les cases s'agrandissent au fur et à mesure de la saisie des réponses.

Etat membre :

Correspondant :

Mél :

Approuvez-vous l'adoption de la révision 4.8.0 de la S-4 *(veuillez cocher la case souhaitée)* ?

OUI

NON

Si votre réponse est « NON », veuillez en expliquer les raisons dans la section « commentaires » ci-dessous.

Commentaires :

--

Signature :

--

Date :

--